

attendre le temps [qu'il faudra] jusqu'à [ce que le débiteur soit dans] une aisance suffisante ». Tout « nom de nombre », « trois », par exemple, dénoterait un procès. Des « fils » sont au nombre de « trois » du fait du procès qui les réunit *temporairement*, d'où le morphème /t/, d'où /tala:tat(u) bani:na/, = « Trois fils », où /bani:na/, = « Fils », est, syntaxiquement, un génitif subjectif. Pour cette même raison ce même morphème /t/ devait être présent dans le syntagme \*/tala:tat(u) bana:tin/, = « Trois filles », qui ne diffère du syntagme précédent, masculin, que par son genre différent, le féminin, de signifiant /t/ également; mais cette consonne étant raboutée au nom d'un objet ne pouvait, semble-t-il, être confondue avec le morphème du temps, un objet, tel qu'il est saisi par les langues, étant étranger au temps. Par contre il devait être absent du syntagme /tala:t(u) nażira:tin/, = « Trois moments d'attente », car le temps y était signifié, suffisamment, par ce même morphème /t/, rabouté au *mashdar* /nażirat/; la réduction de /tala:tat(u)/ à /tala:t(u)/ supprimait la redondance. Puis, quoique les procès soient étrangers au genre, le morphème /t/ de /nażirat/ aura été identifié comme étant le morphème du féminin et l'on aura dit /tala:t(u) bana:tin/ par analogie avec /tala:t(u) nażira:tin/.

Se non è vero ...

André ROMAN  
(Université de Lyon II)

T.M. JOHNSTONE, *Mehri Lexicon and English-Mehri Word-list with Index of the English Definitions in the Jibbāli Lexicon* compiled by G. Rex Smith. [Londres], School of Oriental and African Studies, University of London, 1987. 1 vol. 22 × 14 cm., LXXI + 676 p.

Cet ouvrage posthume du Professeur T.M. Johnstone fait suite au *Harsūsi Lexicon* (Londres, 1977) et au *Jibbāli Lexicon* (Oxford, 1981)<sup>(1)</sup>. Il porte lui aussi sur une langue sudarabique moderne. Le *mehri* est parmi les six langues<sup>(2)</sup> celle qui a le plus grand nombre de locuteurs et qui est parlée sur le territoire le plus vaste.

Le seul lexique de *mehri* dont disposaient les chercheurs jusqu'à la parution du *Mehri Lexicon* était celui d'Alfred Jahn<sup>(3)</sup> qui rassemble des données recueillies entre 1899 et 1902 et concerne exclusivement les parlers occidentaux : ceux de la région de Qishn et de celle comprise entre Rās Fartak et al-Ghayda : c'est donc à des matériaux globalement inédits<sup>(4)</sup> que donne accès l'ouvrage de T.M. J. puisqu'il repose essentiellement sur les parlers orientaux (ceux du Dhofar).

<sup>(1)</sup> Cf. *Bulletin critique* n° 3 (1986), p. 8-10.

<sup>(2)</sup> Le *harsūsi*, le *jibbāli*, le *mehri*, le *hobyōt*, le *bathāri*, le *soqotri*.

<sup>(3)</sup> *Die Mehri-Sprache in Süd-arabien* (= Süd-arabische Expedition. Band III), Wien, 1902.

2<sup>e</sup> partie : « Wörterbuch », p. 161-281.

<sup>(4)</sup> De nombreux termes *mehri* étaient cités dans des articles ponctuels de T.M. J., et à titre de comparaison, dans le *Harsūsi Lexicon* et dans le *Jibbāli Lexicon*.

Le volume s'ouvre, après la liste des principaux symboles et abréviations, sur une brève préface de l'auteur (p. VII-VIII) : T.M. Johnstone commence son étude des langues sudarabiques en 1969 : les premières données en *mehri* sont recueillies à Dubaï auprès d'émigrés dhofari, mais c'est l'important corpus de plus de cent textes, constitué à Londres avec son informateur, qui va permettre l'élaboration de ce lexique : il sera achevé après un long séjour sur le terrain dans le Dhofar.

Dans une note de l'éditeur (p. x), G. Rex Smith précise qu'aucun remaniement, aucune correction n'ont été apportés au manuscrit qui apparaissait comme la version finale du lexique. C'est ce manuscrit que T.M. Johnstone avait déposé à l'Ecole des Etudes Orientales et Africaines (SOAS) à Londres pour un devis d'édition.

Une longue introduction (p. XI-LXXI) permet à l'auteur de présenter la langue *mehri* et sa dialectologie, son système phonologique et sa morphologie, l'accent étant mis sur la morphologie verbale.

La langue, indique-t-il (p. xi), est parlée par « plusieurs milliers de locuteurs » répartis dans le Sultanat d'Oman, au Dhofar, sur le haut plateau désertique, le Nagd, et dans la « région voisine au Sud-Yémen » où il étend l'aire *mehri* jusqu'au grand port du Ḥaḍramawt, Mukallā. Par la préface nous savons que des locuteurs *mehri* ont émigré à Dubaï.

D'après les enquêtes menées par la Mission Française d'Enquête Linguistique au Sud-Yémen<sup>(1)</sup>, il semble bien que la frontière linguistique du *mehri* au Yémen ne dépasse que de très peu le Wādī Masīla (à l'ouest de Sayḥūt et à environ 200 km. à l'est de Mukallā) ; elle coïncide approximativement avec la limite administrative entre la 5<sup>e</sup> Muḥāfaẓa, celle de Ḥaḍramawt, et la 6<sup>e</sup>, celle de Mahra.

En ce qui concerne le nombre de locuteurs de langue *mehri*, la M.F.E.L.S.Y. l'estime à 60.000, à partir des données du recensement de 1983<sup>(2)</sup>.

T.M. Johnstone distingue deux groupes de dialectes : le *mehri* de la région sud-ouest, étudié par l'Expédition Sudarabique de l'Académie des Sciences de Vienne (cf. *supra*), et le *mehri* du Nagd (NM). Il tient à préciser que les données qu'il a pu recueillir lui-même sur le *mehri* du sud-ouest (SM) sont « plutôt limitées » ; il indique les autres langues ou parlers utilisés dans cette région du Dhofar : outre le *jibbāli* (et l'arabe), il cite le *hobyōt*, langue d'un petit nombre de locuteurs des deux côtés de la frontière<sup>(3)</sup>, et le *baṭhari* parlé à l'est de Salāla ; les quelques termes en *hobyōt* et la plupart des mots en *baṭhari*, qui apparaissent dans le corps du lexique, sont empruntés aux notes de terrain de son élève, Miranda Morris.

L'auteur nous présente ensuite le système consonantique et le système vocalique du *mehri* (p. XII-XIV) en donnant des précisions sur les articulations et les variantes combinatoires caractéristiques.

<sup>(1)</sup> La M.F.E.L.S.Y. (A. Lonnet et l'auteur de cette recension) étudie les langues sudarabiques modernes parlées en République Démocratique et Populaire du Yémen, dans le Mahra et dans l'île de Soqotra.

<sup>(2)</sup> Cf. A. Lonnet, « The modern South Arabian

Languages in the P.D.R. of Yemen », in *Proceedings of Seminar for Arabian Studies* 15, 1985, p. 51.

<sup>(3)</sup> En R.D.P. Yémen, le *hobyōt* est la langue d'une petite communauté de pasteurs seminomades vivant dans les montagnes au-dessus de Hawf.

La morphologie est traitée en deux parties : la première concerne la suffixation des affixes personnels aux noms, aux verbes et aux prépositions (paradigmes et commentaires); la seconde (p. XIX-LXXI) présente de façon très détaillée la morphologie verbale. Après quelques lignes d'introduction sur le système verbal en *mehri*, les tableaux des conjugaisons (accompli, inaccompli, subjonctif, conditionnel) sont présentés dans le même ordre pour les formes simples puis les formes dérivées : les verbes dont le radical possède trois consonnes différentes, ceux dont la deuxième consonne est géminée, ceux dont le radical comporte une gutturale, une semi-voyelle (à l'initiale, à la médiane, à la finale).

Chaque série complète de conjugaisons est suivie de nombreux exemples, à la 3<sup>e</sup> pers. masc. sing., de verbes irréguliers par rapport à ceux qui servent de modèles dans les tableaux.

Les verbes quadrilitères et quinquilitères ne sont pas omis.

Le dernier paragraphe prend en compte les participes en insistant sur le participe actif qui a la particularité d'avoir une fonction exclusivement verbale. Il s'agit d'un futur prospectif, comme le révèlent les exemples dans le corps du lexique, et comme nous l'avons également trouvé en *mehri* du Yémen (SM)<sup>(1)</sup>. Une longue liste de participes actifs de verbes, à la forme simple et aux formes dérivées, clôt cette importante présentation linguistique du *mehri* de l'est.

Cet ouvrage, contrairement au *Harsūsi Lexicon* et au *Jibbāli Lexicon*, ne comporte pas de bibliographie.

Le lexique proprement dit est organisé de la même façon que les deux précédents. Comme le précise l'auteur (p. XII) la transcription des entrées lexicales tend à être rigoureusement phonologique; quant aux très nombreux exemples qui enrichissent le dictionnaire et constituent un intéressant corpus linguistique, ils relèvent d'une transcription phonologique large.

Entre la traduction anglaise du terme *mehri* et les exemples illustrant l'actualisation du lexème dans la langue, des rapprochements sont faits avec d'autres dialectes *mehri* et d'autres langues sudarabiques modernes (et exceptionnellement épigraphiques), avec l'arabe et d'autres langues sémitiques d'Ethiopie et d'ailleurs.

Les définitions sont données avec la plus grande précision possible; les exemples souvent longs, empruntés au discours ou au récit d'ordre littéraire, sont autant de précieux documents ethnographiques. Nous en citerons trois :

- *šədērōr* : « amener (les animaux) à boire en criant *hibə-hibáy!* aux chameaux et aux vaches et *darrhá'* aux chèvres ». Il précise : « On dit que ce verbe (qui est irrégulier) est préférable au précédent, [šədrōr] ».
- *aṣōbāḥ* : « sortir les chèvres pendant un moment le matin puis revenir vers 9 h. du matin ». Ce terme correspond en *jibbāli*, dans le dialecte du centre, à *esōḥ* : « sortir les vaches tôt le matin puis revenir vers 9 h. du matin pour les traire (à la fin des pluies de la mousson) ».
- Pour le mot *mənkəret* : « geste grossier fait avec le doigt tendu », l'auteur décrit très précisément la façon dont est fait le geste, quels termes l'accompagnent, qui l'utilise, dans quel contexte, ses significations et ce qu'il peut révéler sur celui qui l'emploie.

<sup>(1)</sup> T.M. Johnstone le mentionne explicitement dans l'article « Mahri », *Encyclopédie de l'Islam*, N<sup>11e</sup> édition, p. 83.

Une liste inversée des mots (anglais-*mehri*) (p. 481-623) ferme le *Mehri Lexicon*. Chaque notion en anglais est suivie des mots *mehri* avec leurs équivalents *jibbālī* — entre parenthèses —. L'éditeur avertit le lecteur (p. x) que la liste est incomplète en ce qui concerne les termes *mehri*.

Par ailleurs le volume contient, en appendice, le complément indispensable au *Jibbālī Lexicon* : l'index des définitions anglaises qui se trouvent dans le *J.L.*; il a été très soigneusement établi par G. Rex Smith, à qui les sudarabisants sont reconnaissants d'avoir comblé cette lacune.

Ces riches données sur le *mehri* du Dhofar nous permettent enfin d'avoir une vision globale de la dialectologie du *mehri*. De ce point de vue, dialectologique, nous proposons quelques remarques d'ordre phonologique, phonétique et morphologique.

L'auteur précise (p. xii) que la réalisation de la seconde fricative latérale, celle qu'il note *ż*, est plus « énergique »<sup>(1)</sup> que celle de *ś*, mais il n'inclut pas ce phonème dans la série des « glottalisées » (cf. tableau p. xii)<sup>(2)</sup>. Dans les dialectes *mehri* parlés au Yémen cette latérale est une glottalisée (/ʃ/): une consonne de la série des emphatiques qui est selon le dialecte réalisée comme une éjective (c'est le cas à l'est du Mahra, dans la région proche du Dhofar), ou comme une laryngalisée (dans le parler citadin de Qishn, à l'ouest). Le trait de glottalisation étant effectivement plus « énergique » à l'est du domaine.

La pharyngale *'ayn* est mise entre parenthèses dans le tableau des consonnes; sa réalisation d'après T.M. J. est « imprévisible » et « sporadique » en *mehri* (p. xii) et il ajoute (p. 1) que le *'* radical est généralement réalisé ['] quant il a une réalisation consonantique. On remarque que dans les dialectes occidentaux le statut du *'ayn* constitue un discriminant dialectal : phonème de plein statut avec une articulation pharyngale sonore dans certains parlers de l'est du Mahra, réalisé ['] dans d'autres dialectes ou absent comme phonème consonantique mais marquant de son influence la voyelle (dans la région de Qishn, par exemple)<sup>(3)</sup>.

Les interdentales : dans le lexique, à un exemple en NM avec interdentale correspond toujours un exemple en SM avec une dentale. Or, en *mehri* de l'ouest, bien des parlers ont conservé les interdentales (c'est le cas entre autres pour ceux de la région de Jādib et pour les parlers bédouins de la région de Qishn).

Enfin la vélariséation du */l* semble bien être pour le *mehri* un trait spécifique des dialectes orientaux.

Du point de vue morphologique, on remarquera l'existence en NM de duels nominal et verbal : dans des parlers de l'ouest comme celui de Qishn, seul le duel nominal est attesté, de très rares exemples de duel verbal ont pu être recueillis dans un dialecte bédouin de cette région.

Pour ce qui est du verbe, nous remarquons que contrairement aux parlers du Nagd dans lesquels une forme verbale conditionnelle est attestée<sup>(4)</sup>, aucune conjugaison de ce type n'a été relevée (ni, il est vrai, systématiquement recherchée) dans les dialectes du Yémen. Au

<sup>(1)</sup> Erratum : p. xii, l. -13, lire : *ż rather than ż*.

<sup>(2)</sup> Erratum : p. xii, tableau, colonne des « glottalisées », lire : *t*

*s*

*ś*

<sup>(3)</sup> Erratum : p. xii, l. -7, lire : *ś'm* et non *ś'm*.

<sup>(4)</sup> T.M. J. précise cependant (p. xx) que « le conditionnel apparaît relativement rarement ».

Cf. aussi l'article « *Mahrī* », *op. cit.*, p. 83.

subjonctif l'élément *I-* qui apparaît en NM aux 1<sup>res</sup> pers. sing. et duel est présent en *mehri* du Mahra aux 1<sup>res</sup> pers. sing., 3<sup>es</sup> masc. sing. et pl.

La dernière remarque concerne le nom : en NM, il peut être déterminé par préfixation de *ha-/a-/ha-*. Dans les parlers du Yémen, rien ne permet d'établir que ce préformant, lorsqu'il apparaît, soit un vestige de détermination par article. Il participe parfois à l'opposition de nombre, en se préfixant à l'un des schèmes — le plus souvent à celui du pluriel —, mais il n'a jamais fonction d'article<sup>(1)</sup>.

Il semble bien que les dialectes du Nagd, comme le mentionne T.M. J. se distinguent par un certain nombre de traits qu'il qualifie de « conservateurs » (p. xi) et qui sont absents des dialectes du Yémen. La dialectologie du *mehri* se révèle riche et complexe à l'intérieur des deux grands groupes que distingue T.M. J.; pour donner une idée, en SM indiquons seulement que la langue s'appelle *mehrīyāt* à l'ouest du Mahra (Qishn) et *mehrīyōt* à l'est (Jādib).

La fidélité au texte du manuscrit est un hommage de respect et d'amitié qui honore l'auteur et l'éditeur. Nous ne pouvons que regretter que le manuscrit dactylographié qui a servi aux épreuves se révèle en réalité ne pas avoir été complètement prêt pour l'édition.

De très nombreuses coquilles émaillent le livre surtout pour les caractères diacrités, entraînant très souvent la confusion entre *š* et *š̄*<sup>(2)</sup>, entre *š̄* et *s̄*<sup>(3)</sup>, entre ' et '̄<sup>(4)</sup>, etc... .

Des erreurs de tabulations « déclassent » des termes qui apparaissent sous des entrées ne correspondant pas à leur racine. Ex. : p. 4, l. -16, *ḥawkabáy*; p. 20, l. -10, *'ākáwt*; p. 193, l. 12, *hawbēn*, l. 13, *hawbōdi*; p. 414, l. -6, *yatáyl*, etc... P. 152, l. 14, *šəhdūd*, lui, doit être mis dans le même alignement que les termes dont le radical est *hdd* (l. 8).

Ces « fautes » peuvent facilement être repérées et corrigées par le lecteur. Les omissions et surtout les incohérences entre l'introduction et le lexique sont beaucoup plus gênantes.

On remarquera qu'en règle générale à un *ū* dans les tableaux de conjugaisons des verbes correspond un *ō* dans le lexique, à un *i* dans l'introduction, un *ē* dans le lexique. T.M. J. précise que *ū* et *ō* ainsi que *i* et *ē* sont phonétiquement très proches mais qu'ils n'ont pas le même traitement en syllabe fermée (p. XIII-XIV) et en contact avec une gutturale ou une glottalisée (p. XIV).

Le même verbe se présente dans l'introduction et dans le lexique sous des formes différentes : *aftərūr/yafṭərāwrən/yafṭərūr* (parf./imparf./subj.) p. LV, et p. 97 : *aftərāwr/yafṭərōrən/yafṭərāwr*. Or T.M. J. note (p. XIV) que *ū* > *aw* lorsque la voyelle longue est précédée d'une consonne gutturale ou glottalisée — on peut ainsi comprendre qu'à *yənət̄ūb* (p. LIV) corresponde *yənət̄áwb*

(1) Cf. M.-C. Simeone-Senelle, A. Lonnet, S. Mohamed-Bakheith, « Histoire de Said, Saida, la méchante femme et l'ange. Un conte mehri suivi de remarques linguistiques », *Matériaux arabes et sudarabiques. Groupe d'Etudes de Linguistique et de Littératures arabes et sudarabiques* (= MAS-GELLAS), 1984, p. 258-9.

(2) Exemple d'*erratum* : p. LXIV, au parfait

(3mdu) lire *šəgəšō*; au subj. (3mdu) lire : *yəšgəšō*; à toutes les pers. du pluriel pour le subj., à toutes les pers. du duel et du pluriel pour le conditionnel, remplacer le 1<sup>er</sup> š par š̄.

(3) Cf. *supra*, note 2 p. 7.

(4) Ex. d'*errata* : cf. *supra*, note 3 p. 7, et le verbe *'ārməd* classé sous le schème 'CCC, p. LXVIII et dans le lexique, p. 28, sous l'entrée 'rmd.

(p. 304) —, et que, dans le même contexte, *ō* reste *ō* (cependant nous trouvons *yəšəwṣōb* p. LXI et *yəšəwṣāwb* p. 367). Nous pouvons à partir de ces exemples émettre deux hypothèses : le /r/ a la même influence qu'une glottalisée sur *ū*, p. LV. Quant aux formes présentées dans le lexique (cf. les ex. p. 97 et 367), elles semblent appartenir à un autre dialecte que celui qui a servi de référence dans l'introduction.

Au verbe *həwīrūr/yənħīrūr/yənħáyrər*, « devenir noir », p. 195, où le -n- de l'inaccompli et du subjonctif ne s'explique pas, correspond, p. LXIX, *ənħīrūr/yənħīrūr/yənħáyrər*, sans traduction. Pour comprendre les formes *həwīrūr/ənħīrūr*, il faut se reporter à un autre « verbe de couleur » : « rougir, ... pâlir (de colère) » qui se présente sous les formes *'āférōr/yāférōr/yāfáyṛər* et *yənáyfər* (!)<sup>(1)</sup> p. 14 et *'āfīrūr/yāfīrūr/yāfáyṛər*, p. LXIX, avec une variante *yənáyfər* donnée en note comme probablement *jibbāli*. Dans le lexique, p. 14, l'auteur précise que la forme *n'ifírēr* en *jibbāli* du centre explique le subj. *mehri* avec *n* infixé. (Pour *həwīrūr*, le même verbe en *jibbāli* de l'est et du centre comporte un *n*-).

P. LXIII, l. 1, il faut lire *C°C* et non *CC'* qui renverrait à *WD'* (p. 421) alors qu'il s'agit ici de *D'W* (p. 62).

Parmi les conjugaisons absentes dans le lexique, signalons celle du verbe *ləwū*, entrée : *lwy*, p. 258; le lecteur la trouvera p. XXXIII, l. 14 dans la liste des verbes irréguliers dont seules les 3<sup>es</sup> pers. sing. sont données<sup>(2)</sup>.

Nous avons là la preuve que l'auteur n'a pu revoir et corriger son manuscrit. Le *Mehri Lexicon* ne peut que nous amener à déplorer une fois encore la disparition de cet éminent spécialiste des langues sudarabiques modernes qu'était le Professeur T.M. Johnstone; nous en savons d'autant plus gré à G. Rex Smith d'avoir répondu à l'attente des linguistes sudarabisants et sémitisants en leur permettant d'avoir enfin accès à une masse de données qui constitue, non seulement pour eux mais aussi pour tous ceux dont le domaine de recherche touche à cette partie de l'Arabie, un inestimable outil de travail.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE  
(C.N.R.S., Paris)

Alexander BORG, *Cypriot Arabic. A historical and comparative investigation into the phonology and morphology of the Arabic vernacular spoken by the Maronites of Kormakiti village in the Kyrenia district of North-Western Cyprus*. Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, Bd. XLVII. 4. Wiesbaden Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1985. 14,4 × 22 cm., 204 p.

C'est en 1951 que l'existence d'une variété dialectale arabe, pratiquée dans la communauté maronite du village de Kormakiti en Chypre et présumée liée aux dialectes arabes proche-orientaux, a été portée à la connaissance des spécialistes par F.E. Boustany dans une

<sup>(1)</sup> Le signe de ponctuation (!) est de T.M. J. (il est présent p. LXIII), l'inaccompli de *śxəwəlūl*

<sup>(2)</sup> De même manquent le subj. de *śōda* p. 62 p. 390 (donné p. LXVII), etc... .